
ICANN75 | Réunion générale annuelle – Séance conjointe : Conseil d'administration de l'ICANN et ALAC
Lundi 19 septembre 2022 – 15h00 à 16h00 KUL

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Il reste de la place autour de la table. S'il y a des membres du Conseil, vous êtes aussi les bienvenus ici autour de la table. Tripti, vous êtes là, c'est super. Il reste encore quelques places. Pari ?

Maarten ?

MAARTEN BOTTERMAN : Merci à tous les membres de l'ALAC d'être ici parmi nous. C'est une grande joie pour moi de vous avoir ici parce qu'il y a eu du roulement par rapport à nos membres et c'est bien de vous avoir, d'avoir les nouveaux arrivants. J'ai hâte de rentrer dans le détail de notre débat. León est celui qui guide notre discussion.

LEÓN SÁNCHEZ : Merci à tous, merci Maarten.

On espère que notre discussion sera fructueuse. Nous avons hâte d'apprendre quels sont les points qui sont importants pour vous que vous avez mis à l'attention du Conseil.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Maureen, bienvenue. On vous passe le micro. Dites-nous la première question et qui répondra à cette question.

MAUREEN HILYARD :

Merci León.

C’est pour moi un plaisir d’être ici parmi vous pour ma dernière séance avec le Conseil en tant que présidente de l’ALAC. Les points dont nous allons discuter me tiennent particulièrement à cœur. Je vois deux intervenants importants au fond ; vous avez une bonne représentation de l’ALAC ici.

Vous aviez quelques doutes par rapport au conseil fait auprès du Conseil. Nous allons procéder ainsi. Je vais passer la parole à Justine et à Jonathan parce que c’est eux qui ont organisé les points de discussion aujourd’hui. Justine ou Jonathan, souhaitez-vous intervenir ? Je passe le micro à Justine.

JUSTINE CHEW :

Merci Maureen, merci Maarten et merci au Conseil de nous avoir invités. Je m’appelle Justine Chew et je suis la liaison ALAC auprès du conseil de la GNSO. Je travaille avec l’At-Large, donc j’ai plein de raisons d’être ici parmi vous.

Nous avons une liste de questions. Nous l’avons déjà soumise au Conseil et je pense que vous avez pu la parcourir. Ceci remonte à octobre 2021. L’ALAC avait soumis des recommandations de

procédure... excusez-moi, ceci remonte à avril 2021. Et en octobre 2021, nous avons organisé en appel entre le Conseil et l'ALAC et on a commencé à traiter cette liste. On n'a pas terminé, mais nous avons quand même pu avancer. Par la suite, nous avons soumis une réponse par écrit aux questions du Conseil.

Du coup, on pensait que ce serait une bonne idée de se réunir pour reparler de ce sujet, voir si des membres du Conseil avaient toujours des doutes ou des questions ou souhaitaient qu'on approfondisse les réponses. Si j'ai bien compris, le Conseil soumettra une réponse formelle avec des recommandations et on sait que la phase ODA pour les SubPro est en cours. Il faut connaître aussi le délai, mais je pense que l'ODA sera soumis au Conseil au mois de novembre. Après, est-ce que ces résultats seront soumis ou ouverts pour commentaires publics ? Je ne sais pas parce qu'on n'a pas vraiment de vue sur ce qui va venir avec l'ODA.

LEÓN SÁNCHEZ :

Merci Justine. Effectivement, cet échange est un bon moyen pour que le Conseil continue son interaction avec l'ALAC, comme vous venez de le souligner. J'aimerais donc demander à Avri de répondre à cette question, parce que c'est elle qui s'est proposée.

AVRI DORIA :

Merci.

Je dois dire tout d'abord que j'apprécie vivement la façon dont vous avez procédé à cet échange et le fait d'avoir soumis les recommandations pour des questions. Je pense que nous n'avons pas de questions aujourd'hui. On travaille encore sur les réponses. Les personnes qui travaillent sur l'ODP ont les réponses. Je pense que s'il y avait des questions sur des points saillants, on le ferait savoir. Je dois dire que les réponses étaient très claires, votre réponse a été très rigoureuse, nous l'apprécions, et je pense que nous avons toutes les réponses à nos questions.

Avec le temps peut-être, avec l'ODP et l'ODA, peut-être qu'on aura plus de questions. Mais aujourd'hui, c'est bon. Pour avoir une date de réponse, je pense que ce sera à peu près au moment où on prendra les décisions pour les procédures ultérieures, parce qu'on ne peut pas savoir avant si des questions surviendraient.

En ce qui concerne l'ODP et l'ODA, on n'avait pas forcément commencé avec l'idée qu'on aurait une révision. C'est venu de manière de façon organique parce que c'est l'organisation qui a vu qu'il y a différentes façons de voir les choses, d'interpréter les choses, que pour avoir un équilibre, pour faire l'interprétation des risques, c'est survenu comme cela. Et je ne pense pas qu'on va soumettre tout ceci pour commentaires publics formels. Mais

au moment de la soumission, il est possible qu'il y ait quelques questions à répondre.

Est-ce que j'ai répondu à vos questions ou est-ce qu'il y a encore une question ?

JUSTINE CHEW :

Merci Avri.

La raison pour laquelle j'ai demandé s'il fallait faire des commentaires sur l'ODA, c'est parce que ce serait peut-être utile pour l'ALAC, ceci nous permettrait de peaufiner nos recommandations. Et peut-être que maintenant, on en sait un peu plus qu'en avril 2021 et peut-être qu'au cours du processus ODP, d'autres questions auxquelles on n'avait pas réfléchi sont survenues. Si c'était le cas, ce serait un moyen pour nous aider.

GÖRAN MARBY :

Mais c'est toujours en cours. Il y a encore du temps parce que nous avons déjà soumis des réponses au Conseil et c'est important pour le Conseil d'avoir son mot à dire. Mais ceci ne nous empêche pas de le lire et de faire des commentaires, parce qu'à la conclusion du processus ODP, nous avons un ODA. Mais si vous avez des questions, faites-le-nous savoir et on sera à l'écoute.

AVRI DORIA : Oui, c'est exactement ce que je voulais dire : si vous avez des choses à dire, n'hésitez pas.

JUSTINE CHEW : Merci pour votre confirmation. On verra si l'ALAC souhaite faire un commentaire après avoir lu l'ODA.

GÖRAN MARBY : Vous êtes un comité de conseil auprès du Conseil d'Administration de l'ICANN et il vous incombe de soumettre des recommandations au Conseil et nous, on les examinera. Donc, si vous avez des recommandations ou des conseils à donner, vous devez les soumettre.

LEÓN SÁNCHEZ : Edmon.

EDMON CHUNG : Je pense qu'après l'ODP, nous aurons aussi les processus SPIRT/IRT qui seront toujours en cours et je pense que nous devons suivre les conseils de Göran.

LEÓN SÁNCHEZ : Jonathan.

JONATHAN ZUCK : Je souhaite vous remercier pour avoir pris l'initiative de prendre certains sujets en main, tel que les génériques fermés, pour que la communauté soit au courant de donner des recommandations. Je pense que c'est une bonne façon d'aborder les choses. Et, bien que nous soutenions cette façon de travailler, bon nombre de nos recommandations consistent en des sujets qui n'ont pas eu de réponse, qui n'ont pas été terminés ou qui n'ont pas été terminés lors du premier rapport SubPro. Mais c'est compréhensible puisque c'était un travail conséquent.

J'aimerais aussi remercier Avri parce qu'elle est toujours présente ou si elle n'est pas présente, elle est toujours à l'écoute. Elle participe aux discussions au sein de l'At-Large. Après notre premier appel, c'était un peu déconcertant, parce qu'on pensait qu'on voulait arrêter avant la prochaine série ou qu'on ne voulait pas faire de prochaine série, mais non, ce n'était pas du tout le cas. On voulait avoir plus d'opportunités et d'occasions.

À vrai dire, nous avons beaucoup d'amendements. Nos recommandations ont été suivies et j'apprécie que nous ayons cet échange à un niveau aussi haut et que vous ayez clarifié les choses parce qu'auparavant, ce n'était pas le cas.

AVRI DORIA : Je voudrais vous dire que j'ai vraiment apprécié de participer à ces réunions, d'écouter. Je l'ai déjà dit à tous que, vraiment, c'est

la meilleure chose à faire si on veut savoir ce qui se produit au niveau de tous les PDP et les processus. Donc c'est bien, vous m'avez laissé apprendre et je suis toujours disponible pour répondre aux questions. Merci de m'avoir laissée participer. J'adore ces réunions.

LEÓN SÁNCHEZ : Avri l'a dit, je peux vous dire qu'elle était là chaque fois, à chaque appel.

Maarten, vous voulez prendre la parole ?

MAARTEN BOTTERMAN : Merci de votre clarification. Si vous avez quelque chose à dire, il y a toujours un moment pour le faire.

Les avis du GAC entrent dans les statuts constitutifs. Il y a un processus habituel qu'on suit. Nous avons beaucoup travaillé sur l'amélioration de ces processus. Et ce que nous avons fait avec l'ALAC, c'est d'en tirer les meilleures manières de faire les choses. Maintenant, nous avons amélioré la façon dont nous recevons les avis. Encore une fois, merci de nous donner l'opportunité.

LEÓN SÁNCHEZ : Vous savez que la porte est toujours ouverte pour vous.

JONATHAN ZUCK : Une fois, nous avons soumis un avis très rapide, ce qu'on a appelé notre avis Valentine. À l'époque, nous avons vraiment vu que c'était bon d'avoir un échange, des interactions entre nous. Et un des défis pour l'At-Large et pour le GAC aussi, c'est de pouvoir s'assurer que tous ces avis qui arrivent du jour au lendemain soient écoutés. Alors que le travail est en cours pendant deux ans et d'un seul coup il y a des avis qui sortent, nous, on essaie de trouver un équilibre par rapport au processus de l'ICANN. On n'a pas toujours voix au chapitre, mais on essaie de déterminer les points saillants, ce qui nous intéresse et on essaie de donner des avis adéquats pour pouvoir participer au travail final. Il s'agit là de notre avis, de l'avis que l'on soumet. Donc c'est une méthode de participation, mais pas seulement une méthode de participation, mais c'est aussi la méthode finale. C'est la participation au processus de l'ICANN et c'est notre manière à nous et la meilleure manière de faire nos recommandations à temps envers la communauté.

LEÓN SÁNCHEZ : Je suis d'accord avec vous.

Nous avons encore deux questions de l'ALAC adressées au Conseil d'Administration. Je voudrais repasser la parole à Maureen, à moins qu'il y ait des commentaires dans la salle ou d'autres questions. Allez-y si vous voulez poser une question.

MAUREEN HILYARD : Je voudrais faire le suivi par rapport à ce qu'a dit Jonathan.

En fait, ce sont des thématiques qui sont soulevées ou des problèmes qui sont soumis par la communauté et qui doivent être apportés à l'attention du Conseil d'Administration. Je parle spécifiquement de certains cas. Il y a des cas qui sont considérés par la communauté comme prioritaires. Ce sont des problèmes qui doivent être soulevés et amenés au Conseil d'Administration, donc qui sont assez sérieux pour être apportés devant le Conseil d'Administration. Enfin, c'est ce que nous ressentons au sein de la communauté. Le fait que ces questions soient entendues par le Conseil d'Administration, c'est une bonne chose parce qu'on se rend compte ainsi que notre avis est pris au sérieux.

LEÓN SÁNCHEZ : Merci Maureen. Oui, vraiment, cela démontre que nous écoutons toutes les contributions qui nous viennent de la communauté. Lorsque nous prenons nos décisions, nous prenons tout cela en compte et ce, sérieusement.

On peut passer, s'il vous plaît, à la prochaine question ? Très bien.
Qui va prendre la parole ? Justine ou Jonathan ?

JONATHAN ZUCK : C'est une question un peu plus conceptuelle. Il s'agit de parler du pilote de l'ODP. Est-ce que vous pensez que ce concept de l'ODP va arriver à une phase de commentaires publics lorsqu'il s'agit de la révision du concept en lui-même ? Est-ce que vous pensez qu'il y aura une révision du processus en lui-même, pas forcément des résultats de l'ODP ?

LEÓN SÁNCHEZ : Merci Jonathan.

Avri, vous voulez prendre la parole ?

AVRI DORIA : Oui.

En fait, il y aura un rapport émis pour les deux ODP. Ensuite, il y aura un autre rapport, car nous avons dit que nous faisons une expérimentation, du moins un projet pilote avec ces deux ODP. Nous allons voir ce qui a fonctionné, ce qui n'a pas fonctionné, etc. Je pense que dans ce sens, nous n'aurons pas à avoir une phase de commentaires publics, car c'était seulement un outil que nous avons essayé de mettre en place. Ce rapport sera disponible et nous pourrons recevoir des commentaires ou des contributions.

À la base, le Conseil d'Administration va vraiment examiner tout cela et le Conseil sera très intéressé à discuter des commentaires

et des contributions reçus. Et là, on verra si ces ODP sont utiles, s'ils rendent le travail plus compliqué ou s'ils nous apportent des avantages au niveau de notre travail. Il va falloir savoir ce qu'il faudra faire au-delà de cela, savoir quels sont les avantages que l'on va tirer à long terme.

Si on a un ODP, on va peut-être passer moins de temps sur les prochaines phases. Bien sûr, on ne va pas le savoir avant de passer à ces nouvelles phases. Mais bien sûr, c'est une conversation en cours. Encore une fois, les ODP, ce sont des systèmes que le Conseil va utiliser seulement lors de certaines occasions. En ce moment, je ne pense pas qu'il y ait des plans pour une phase de commentaires publics formelle. Encore une fois, lorsque la documentation va être publiée et que nous recevrons vos commentaires et vos contributions, nous allons décider de cela, nous allons voir s'il est nécessaire d'avoir cette phase de commentaires publics. Je pense que nous allons procéder ainsi.

LEÓN SÁNCHEZ : Merci Avri.

EDMON CHUNG : Pour ajouter quelque chose à ce qu'a dit Avri, avant que nous passions à la phase de mise en œuvre, nous ne connaissons pas la valeur de ces ODP parce que nous n'avons pas fini la révision.

Comme l'a dit Avri, ce n'est pas chaque politique sortante qui va forcément nécessiter un ODP. Nous verrons.

LEÓN SÁNCHEZ : Göran, vous voulez prendre la parole ?

GÖRAN MARBY : Nous faisons l'ODP des SubPro et on dépense des dollars, donc c'est un peu plus qu'un pilote tout de même. Nous savons qu'il y a des choses que nous faisons avant et maintenant, avec l'ODP, nous voyons les choses différemment. Il y a eu des conversations très intéressantes après le premier ODP du SSAD. Je pense que ce processus a déjà démontré sa valeur. On n'est pas forcément content des résultats, mais ceci nous a forcés à interagir au sein même de la communauté. D'une façon ou d'une autre, pour le Conseil d'Administration, sachez que la complexité de quelque chose comme la prochaine série par exemple amène des problèmes financiers, des problèmes opérationnels. Donc le Conseil d'Administration doit être préparé pour prendre de telles décisions et vous serez d'accord avec moi. N'est-ce pas ?

LEÓN SÁNCHEZ : Merci Göran.

J'ai une main levée pour Avri. Si vous voulez bien passer le micro à Hadia en attendant.

AVRI DORIA : Pour moi, j'en reste au point à savoir que c'est encore une expérimentation, nous apprenons. Nous n'avons pas encore discuté de sa valeur. Ce sera une bonne discussion.

LEÓN SÁNCHEZ : Hadia.

HADIA ELMINIAMI : Je pense que j'entends deux points de vue différents. J'entends Avri qui nous dit qu'on est toujours en phase d'évaluer les avantages apportés par l'ODP et l'ODA. Je ne sais pas si vous allez partager vos expériences, vos informations avec la communauté. Et aussi, j'entends Göran qui nous dit que l'ODP a déjà prouvé son utilité. Encore une fois, voilà ma question, Avri : allez-vous partager vos leçons apprises et toutes ces informations ?

AVRI DORIA : Oui, nous allons le faire. Le fait que l'organisation et un membre individuel du Conseil d'Administration étudient les processus, que nous avons toujours des conversations en cours, que les révisions sont encore en cours, nous savons qu'il y a encore beaucoup de choses à apprendre. Croyez-moi ou pas, mais Göran et moi ne sommes pas toujours d'accord.

GÖRAN MARBY : En fait, on est souvent d'accord.

AVRI DORIA : Non, quelquefois, on est d'accord. Mais je sais qu'après, nous allons pouvoir expliquer que telles ou telles choses se sont bien passées, que cela marche très bien. On vous expliquera pourquoi, bien sûr. On va vous dire que tel ou tel outil est utile, mais pour seulement certaines circonstances, etc. De toute façon, tous les résultats seront partagés.

LEÓN SÁNCHEZ : Maarten, vous voulez prendre la parole ?

MAARTEN BOTTERMAN : En fait, l'intention derrière l'ODP, c'est de nous aider. Après avoir fait l'expérience des ODP, on va savoir, bien sûr, si c'est utile. Nous avons vu des choses qui étaient utiles dans ces deux processus. Est-ce que cela peut être amélioré ? Bien sûr. C'est bon, tout de même, de voir que nous améliorons sans arrêt. Et la focalisation, ce n'est pas sur le fait que c'est un bon système ou pas. On se dit que c'est notre processus. On essaie de faire notre travail aussi bien que possible. On continue à partager aussi les informations, à savoir comment nous faisons les choses et là,

nous avons une bonne opportunité d'inviter les contributions.
Mais sachez que cela nous aide à mieux travailler.

LEÓN SÁNCHEZ : Jonathan ?

JONATHAN ZUCK : Avoir un pilote de 50 000 \$ et avoir mis en place un sondage pour les utilisateurs finaux, sachez que je veux prendre le côté de Göran. Je voudrais que ce soit bien décrit, que ce soit bien expliqué tout de même. Maarten l'a bien résumé ; ce n'est pas seulement de choisir telle chose ou telle chose, c'est de savoir si l'amélioration a été apportée.

LEÓN SÁNCHEZ : Merci Jonathan.

Est-ce que quelqu'un veut faire un autre commentaire sur cette thématique ? Non, donc nous retournons vers vous, Maureen.

MAUREEN HILYARD : Jonathan, la dernière question est la vôtre.

JONATHAN ZUCK : Cette question, nous en avons un petit peu parlé déjà auparavant. Nous voulions demander si les avis que vous recevez de notre

part, les points de vérification que vous recevez, s'ils sont appropriés et s'ils sont compréhensibles. Est-ce qu'ils font partie du mandat que nous avons en tant que comité consultatif ?

Nous sommes aussi intéressés à tout ce qui est en rapport avec l'évolution... Ce que je voulais dire, c'est que je voudrais parler des statuts, des documents qui entourent cet avis. Nous avons des documents qui décrivent le processus. Ce n'est peut-être pas toujours compréhensible pour nous. Nous avons essayé d'étudier cela et peut-être que c'est un document pour vous que nous devrions avoir notre propre document. Nous avons eu cette réaction.

Cela revient à la question de Justine. Nous aimerions comprendre où en sont les choses. Il est difficile de comprendre. Tout cela est très difficile, car il y a beaucoup de petits morceaux d'avis. Cette liste s'élargit [quand on la reçoit], la question de Justine sur le l'ODP, à savoir s'il y avait une ressource ou quelque chose qu'on pourrait consulter, à savoir ce qui exige encore un temps de consultation, quel est le calendrier, etc., ceci a été accepté et rejeté, etc., savoir si tout cela si les statuts des avis peuvent encore évoluer. Je ne sais pas si cela vous fait du sens.

LEÓN SÁNCHEZ :

Merci Jonathan.

MAARTEN BOTTERMAN : Le but principal, c'est la recommandation des statuts et des avis. C'est important que ce soit donnant-donnant/gagnant-gagnant de travailler avec les comités consultatifs, de suivre les recommandations et de continuer à améliorer les choses à chaque fois. En fait, si vous avez des choses à dire, vous pouvez bien évidemment le faire savoir. Et vous dites que vous avez dit qu'il y avait un sujet à voir et que maintenant, ce n'est plus d'actualité ; on peut l'enlever de la liste.

Ces cinq points sur l'ordre du jour font partie du processus d'amélioration. Je pense qu'avec le temps, les réunions bilatérales vont s'améliorer. À l'avenir, on vous conseille de travailler avec le Conseil d'Administration et l'At-Large pour décider des sujets à traiter, des conseils à traiter. De notre côté, nous serions ravis de répéter les choses, de réexpliquer s'il le faut. Et vous pouvez en parler.

LEÓN SÁNCHEZ : Je me rends compte que je n'ai pas encore parlé en espagnol. J'aimerais saisir l'occasion d'utiliser les services des interprètes, donc je vais passer en espagnol.

Merci à Jonathan pour cette explication. Je pense que, comme le disait Maarten, c'est un processus évolutif. Nous avons appris ainsi à interagir de la meilleure manière entre l'ALAC et le Conseil.

Pour moi, les points notables sont représentés par la clarté des déclarations, donc la différence entre les déclarations et les avis.

Il y avait avant un mélange qui rendait les choses confuses. Les communications étaient compliquées. On ne savait pas si ce qui arrivait était une déclaration ou un avis. Je pense dans ce sens que c'est une évolution positive qu'ont vue la communauté de l'ALAC et la communauté de l'At-Large. Ainsi, nous avons pu nous mieux travailler au sein de l'ALAC. Tout cela nous aide parce qu'on peut avoir un meilleur suivi vis-à-vis du Conseil d'Administration, vis-à-vis de l'avis qui est soumis. Nous avons des outils et nous avons ainsi des procédures nouvelles, comme on l'a dit avec Maarten ; ainsi, on peut participer de façon plus active.

C'est une procédure que nous allons pouvoir affiner, si vous voulez, dans le temps. C'est une procédure qui va s'améliorer, bien sûr. Il serait bon de recevoir vos contributions pour que nous puissions faire ces ajustements. Aussi, il est bon de savoir que nous sommes ouverts à recevoir ces contributions pour pouvoir continuer à affiner ce processus, ce nouveau pilote. Je vais passer à l'anglais maintenant.

Est-ce que quelqu'un souhaite dire quelque chose ? Maureen, vous avez la parole.

MAUREEN HILYARD : Comme vous avez pu le constater, je n'ai pas grand-chose à faire par rapport au contenu du processus et de la politique, mais nous apprécions vivement le soutien que nous avons reçu. Il y a toujours eu quelqu'un en interne qui nous a aidés, qui nous aide à préparer les documents pour le Conseil d'Administration et ceci n'a pas de prix. C'est bien de bien savoir qu'il y a des personnes qui travaillent pour récolter des données, des informations. Je souhaitais vous remercier pour votre soutien parce que, vraiment, ceci contribue à la qualité de notre travail, à la qualité du produit fini et de ce que nous souhaitons produire et soumettre à l'avant.

JONATHAN ZUCK : Dites-nous si vous devez partir.

LEÓN SÁNCHEZ : Nous avons terminé les questions de l'ALAC. Maintenant, on va passer à la partie où nous soumettons des questions pour votre approbation.

Première question. Quelles actions collaboratives devons-nous, la communauté, le Conseil d'Administration et l'Org, entreprendre pour mieux à atteindre nos priorités stratégiques ?

Maureen, est-ce que vous avez quelqu'un qui souhaite répondre à ce point ? Jonathan.

JONATHAN ZUCK :

Ce n'était pas à moi de répondre à cette question.

J'ai commencé à l'aborder lors de ma première intervention, parce que la communauté At-Large, et l'ALAC en particulier, a parfois du mal à connaître notre rôle au sein de la communauté. Je pense qu'il en était de même pour le Conseil d'Administration et ceci arrive de temps en temps. Parfois, on n'a pas les mêmes priorités.

Je pense que le rôle principal du Conseil d'Administration doit être de sauvegarder les processus plutôt que d'être le juge final des désaccords qui peuvent survenir. Et parfois, le changement de procédure peut causer des problèmes. L'idéal serait que le travail soumis à la communauté serve à résoudre les problèmes plutôt que d'avoir à les soumettre au Conseil pour prendre ces décisions, parce que parfois, on vous présente une situation, le fait accompli parce que les membres de la communauté ne savent plus quoi en faire ou ne savent plus comment le gérer et après, ceci nous incombe et il nous revient de trouver des solutions.

Mais Becky et Avri ont participé au programme de soutien aux candidats et à la fin, on a fait un sondage pour pouvoir améliorer le programme par la suite. Mais peut-être qu'on aurait pu travailler plus sur la sensibilisation. Le retour qu'on a eu, on nous

a dit qu'un candidat de qualité est la preuve d'un processus de qualité.

On ne va pas y arriver à chaque fois, à 100 %, mais je pense qu'on peut améliorer les choses et je pense que notre ligne directrice ne doit pas être de changer ce qui a été fait la dernière fois, mais d'identifier des mesures concrètes de succès. Je pense que ce soutien au candidat est un bon exemple et ceci va porter ses fruits le long de la prochaine série, à l'avenir. Avec l'étude, ceci va nous donner des réponses, ceci va nous montrer comment on peut aborder le problème de manière différente.

Merci beaucoup.

GÖRAN MARBY :

J'apprécie la tournure de cette discussion. En fait, le sujet est de trouver des solutions. Je pense que dans beaucoup de cas, la première chose à faire, c'est de définir le problème.

Et vous avez raison, se mettre autour de la table et discuter à chaque série des problèmes, des problèmes, du problème qu'on souhaite améliorer. On a commencé à faire cela il y a 10 ans. Quelle est la définition de la compétition ? La compétition d'entrée ouverte. Je pense que c'est la définition essentielle. Mais je suis tout à fait tout à fait d'accord. Si vous ne voyez pas de définition d'emblée, ce sera très difficile d'atteindre les objectifs et de progresser.

JONATHAN ZUCK : Merci. Je suis tout à fait d'accord et il faut avoir une définition afin de définir et de savoir en quoi consiste le succès, la réussite. Il faut se poser la question « Est-ce qu'on va trop loin ? » Et si la réponse est oui, il faut corriger le tir.

Il ne faut pas le faire par peur de l'échec. Si on voit que nos efforts dans un certain sens ne portent pas leurs fruits, il ne faut pas avoir peur de changer de cap et de faire les choses un peu différemment. Plutôt, il faut se réjouir du fait que nous disposons de plus d'informations et nous avons une stratégie pour avancer. Il ne faut pas avoir peur.

LEÓN SÁNCHEZ : Maureen.

MAUREEN HILYARD : Je dois m'excuser parce que je n'ai pas le souvenir d'avoir vu cette liste de questions. Mais je pense que c'était une bonne chose que Jonathan réponde à cette première question, parce que cela fait quelques mois qu'on le harcèle avec sa vision stratégique pour les quatre prochaines années.

Mais une chose très importante pour nous, c'est par rapport aux avis au Conseil, mais pas juste du groupe de travail CPWG, le groupe de travail du budget, parce que ce groupe est en train

d'examiner les objectifs stratégiques de l'organisation et je pense que c'est important de dire qu'on n'est pas obligé d'avoir quelque chose lié directement à la politique.

J'aimerais passer la parole à Holly pendant cinq minutes pour qu'elle parle de la vision stratégique pour le groupe de travail des opérations et peut-être des conseils.

LEÓN SÁNCHEZ : Holly.

HOLLY RAICHE : Oui, je vais redire ce que j'ai dit et hier, la séance était de dresser une liste de priorités autour de la table en ce qui concerne les initiatives opérationnelles, ce qui est important pour nous quand on travaille sur le budget, et ne pas juste parler de chiffres, parce qu'il faut vraiment garder en tête que nous voulons atteindre nos objectifs. C'est pour cela que j'ai demandé à Xavier ce matin de parler du programme de boursiers. Ceci n'inclut pas ces critères, mais si nous avons un modèle multipartite et beaucoup de communautés engagées, on risque d'atteindre nos objectifs et de savoir ce qu'ils sont. C'est important d'avoir une discussion sur les fonds, l'argent et ceci est très important pour moi.

Göran.

GÖRAN MARBY :

On parle du CCWG, donc on parle des critères. Et ce qu'on fait en ce moment, au niveau des opérations, on opérationnalise ces critères. Et lorsque nous parlons de ces programmes, le Conseil va prendre une décision au niveau de la priorisation et nous allons le faire avec le personnel. Cet argent vient des résultats des revenus des enchères. Vous faites un bon point là-dessus. Ceci a été bien expliqué. Ce qu'on a fait en 2016, 2017, au lieu d'avoir ces fichiers Excel comme on l'a fait à ce moment-là, rappelez-vous, cela prend 18 mois à l'ICANN pour mettre en place un budget de 12 mois. On essaie de mettre en place des propositions pour avoir des buts opérationnels et pour savoir ce qu'on va faire avec cet argent.

Je paraphrase, on dit souvent notre argent ; sachez qu'ICANN Org n'est pas propriétaire de cet argent. Cet argent, sa totalité, doit être utilisé dans l'intérêt public pour sécuriser la stabilité de l'Internet et c'est ce que nous faisons.

Ce qu'on essaie de faire au niveau du projet, c'est d'arriver le plus près possible des cibles. Notre idée, c'est de parler à la communauté pour savoir si nous faisons la bonne chose. On ne vous demande pas pourquoi on paye 10 000 pour une machine à café.

Il y a de bonnes discussions, nous essayons de fournir un équilibre pour la prochaine phase du budget. Nous essayons de changer les choses. Au lieu de parler de combien de personnes nous sommes,

combien de ceci, de cela, on va parler du montant d'argent qu'on utilise pour le soutien à la communauté, de l'argent qu'on utilise pour le soutien technique. On va voir que 45 % de notre budget est dirigé vers la communauté, 20-25 % de notre budget est lié aux services techniques, transition IANA, DNSSEC, etc. ; 20 % et quelque pour la conformité, les choses que l'on fait par la suite, etc. ; 15 %-20 % pour différents services. Il nous faut rentrer dans ces discussions. Il faut que vous sachiez quelque chose : moi, j'adore le processus de budget, comme vous le savez.

LEÓN SÁNCHEZ : Merci.

Je vois que Sébastien a la main levée. Si on pouvait lui passer le micro, s'il vous plaît. Merci.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup, monsieur le président. Merci Göran d'avoir rappelé le long travail.

GÖRAN MARBY : Deux secondes.

SÉBASTIEN BACHOLLET : C'est un problème de changer de langue.

... d'avoir rappelé le travail qui a été fait pendant malheureusement trop longtemps, deux ans et demi, sur les revenus des enchères et comment ils doivent être utilisés. Le problème, c'est que la mémoire se perd. Ça fait tellement longtemps qu'on a fini ce travail-là, enfin, ça vient devant le Board et devant la communauté, on a l'impression qu'il va falloir qu'on recommence tout. Non, maintenant, il faut mettre en œuvre.

Mais le point pour lequel je voulais intervenir, c'est que n'oubliez pas, tous autant que vous êtes ici, que nous sommes une organisation qui est censée d'être du bas vers le haut et que peut-être un jour, il faudra aussi que vous entendiez les utilisateurs finaux et pas seulement ceux qui sont tout en haut de la pyramide, parce qu'ils ont aussi des choses à dire.

Merci.

GÖRAN MARBY : Je ne devrais pas vous écouter parce que vous êtes en haut de la pyramide. Je suis fatigué, aidez-moi.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je voulais juste dire que nous sommes une organisation du bas vers le haut; c'est très important de pouvoir écouter les utilisateurs finaux. Nous sommes une structure At-Large. En

faites, vous parlez à une partie de l'organisation seulement. Gardez à l'esprit que tout cela est important, mais bien sûr, c'est seulement une partie de la situation de l'At-Large.

GÖRAN MARBY :

Je suis complètement d'accord avec vous. Vous avez bien sûr été là et vous avez été important pour nous rappeler toujours ces choses-là. En fait, tout ceci est ennuyeux, mais c'est un instrument important pour l'ICANN. C'est là où nous retrouvons, le Conseil d'Administration et les différentes communautés, afin de décider ce que nous allons faire avec l'argent. Comme dans la vie, si on n'a pas d'argent, on ne peut rien faire. Si vous avez des plans, il faut les mettre en place.

On essaie de vous écouter pour mieux faire les choses. Je vous remercie parce que vous poussez toujours un peu plus pour nous obliger à faire mieux. Quelqu'un dans notre équipe va dans différentes régions pour discuter des processus budgétaires et on a des discussions sur ce sujet pour nous aider à améliorer la façon dont nous faisons les choses. Encore une fois, nous faisons un petit peu mieux tous les ans. Je sais que vous avez toujours des commentaires positifs, dans le sens que vous savez que nous essayons de mieux faire. Mais si vous avez des commentaires pour nous aider à faire encore les choses mieux, Xavier est là dans la salle avec son équipe, vous pouvez le faire. Rappelez-vous, le budget, c'est quelque chose de ludique.

HOLLY RAICHE : Je voudrais me plaindre. Le briefing du budget a été fait durant une seule zone horaire et c'était compliqué pour moi.

LEÓN SÁNCHEZ : Merci Holly. Est-ce que quelqu'un d'autre veut faire un commentaire sur ce sujet ? Prenez la parole.

Maureen, y a-t-il d'autres avis dont vous vouliez discuter avec nous puisqu'il nous reste quatre minutes ? Nous pouvons ainsi en parler plus en détail.

MAUREEN HILYARD : A-t-on des choses à dire ?

JONATHAN ZUCK : Je ne pense pas qu'on ait besoin du chronomètre ou qu'on ait besoin d'utiliser les quatre minutes.

C'était une très bonne réunion. Nous apprécions toujours notre rencontre avec vous. Nous vous en remercions.

LEÓN SÁNCHEZ : Justine, vous voulez prendre la parole ? Allez-y.

JUSTINE CHEW : Je voulais juste dire que lorsque nous sommes passés au processus de clarification avec les avis SubPro, j'ai vraiment apprécié le fait que le Conseil d'Administration ait mis en œuvre un appel pour clarifier certaines parties de cet avis. Ce serait bien dans l'avenir de faire cela, pas seulement pour clarifier certains points, mais aussi pour pouvoir dialoguer sur des thématiques différentes. Comme cela, nous n'aurons pas besoin d'attendre les réunions présentielles pour le faire.

LEÓN SÁNCHEZ : Alan Greenberg a la main levée.

ALAN GREENBERG : Puisqu'on a une minute, je voudrais faire un commentaire.

On a entendu dire souvent aux réunions de l'ICANN ceci : l'ICANN est bien trop impliquée dans l'élaboration des processus et pas forcément dans le bon sens. Nous avons émis un avis pour les voyages par exemple et le personnel nous a dit qu'on ne devrait pas appeler ceci un avis parce que si on appelle ceci un avis, il faudrait que ce soit analysé étape par étape et ce ne sera pas proposé au Conseil d'Administration avant la fin de la réunion. Si nous changions le nom, ce ne serait pas la même chose.

En fait, nous l'avons appelé avis quand même et nous avons reçu la réponse du Conseil d'Administration à temps. Donc, je vous remercie d'avoir fait les choses de cette manière.

GÖRAN MARBY :

Je veux en débattre avec vous un peu.

Vous avez mis en place les réglementations. Vous, la communauté, mettez en place les façons de procéder et vous avez dit que ce serait un avis avec un grand A. L'avis devrait correspondre aux choses qui sont importantes, aux éléments importants. Nous sommes là pour aider autant que possible. Nous voulons vous aider encore une fois, mais nous voulons être flexibles. Nous avons proposé d'appeler ceci un avis.

Bien sûr, si les règlements ne vous conviennent pas, changez-les, parce que les règlements sont mis en place par la communauté. Le processus, la réglementation ou la façon de faire des choses qu'on utilise, il n'y a qu'à les changer. Ce n'est pas la peine de continuer à briser les règles. Si on a des problèmes avec la façon dont on appelle les choses, il faut absolument faire quelque chose parce qu'encore une fois, les règles ont été émises par la communauté.

La communauté n'est pas toujours au courant de la façon dont nous arrivons à des conclusions. Je veux absolument que les choses soient simplifiées. Mais il ne s'agit pas de l'organisation

qui doit changer la réglementation, c'est la communauté qui doit la changer.

ALAN GREENBERG : Je ne voulais pas juste suggérer que les réglementations n'étaient pas bonnes. Mais parfois, il faut faire des exceptions. Et j'ai vraiment apprécié le fait que...

MAARTEN BOTTERMAN : Nous essayons de travailler en collaboration avec vous et de faire les choses le mieux possible. Nous reconnaissons les problèmes, nous respectons les processus, nous cherchons votre implication pour nous assurer de pouvoir faire les choses de la façon la plus claire et la meilleure pour vous. Merci.

LEÓN SÁNCHEZ : Vous voulez poser une question, Jonathan ? Vous avez levé la main ? Nous avons Augusto qui veut prendre la parole et ensuite, nous passerons à vous. Nous n'avons pas trop de temps, donc nous allons passer la parole à Augusto. Veuillez poser votre question rapidement.

AUGUSTO HO : Bonjour à tous. Pour ceux qui ne me connaissent pas, je m'appelle Augusto, je suis président de LACRALO.

Göran a dit quelque chose de très intéressant. Si vous avez un projet et que vous n'avez pas d'argent, vous n'avez qu'un rêve. Si on a des idées et qu'on n'a pas d'argent, on n'a que des rêves. Là, on parle de cauchemar et je le dis à titre personnel, parce que ceci n'a pas seulement un impact sur moi, mais sur toute la région. Nous n'avons pas de financement pour fonctionner, nous n'avons pas d'argent.

Après, je vais parler d'une réunion que nous allons avoir avec Göran et là nous en parlerons plus en détail. Sachez-le, en tant que président de ma région, je veux vous dire que c'est un cauchemar quand il s'agit de parler du budget.

LEÓN SÁNCHEZ :

Ceci m'attriste d'entendre ce que vous dites. Nous allons essayer de continuer dans ce sens, à discuter. Dans ce cas, je sais que nous allons mettre en place une réunion. Je suis ouvert et à votre disposition pour continuer à discuter de ce problème.

Maintenant, Jonathan, vous voulez prendre la parole ? Jonathan, un dernier mot ?

JONATHAN ZUCK :

Je vous entendais à travers le canal anglais.

C'est une bonne note pour conclure. Je dois dire que l'intervention d'Alan m'a rappelé quelque chose. Le dernier

commentaire sur la réponse de notre avis, c'était de savoir si on pouvait considérer telle ou telle chose d'intérêt pour des utilisateurs individuels. Là, il y a une question complexe dont on doit parler avec le Conseil. Parce qu'on a une responsabilité double, représenter les utilisateurs finaux et travailler pour la communauté à l'ICANN et respecter les processus qui sont en place. Cette réponse n'était pas forcément appropriée dans ce sens. Mais à la fin de la réunion, en ce moment, ce n'est pas vraiment le moment d'aborder cela. Mais je voulais dire, pour l'enregistrement, que nous allons en parler plus tard.

GÖRAN MARBY :

Il y avait une réponse et nous avons écouté toutes les opinions. Bien sûr, nous essayons de comprendre tout ce que vous dites dans le contexte de votre rôle dans le système en même temps.

LEÓN SÁNCHEZ :

Avant de clore cette session, je voudrais remercier Maureen et la féliciter, car s'il s'agit de sa dernière réunion conjointe avec le Conseil d'Administration en tant que présidente de l'ALAC. Vous avez fait un travail incroyable.

Pour donner à tout le monde une idée des accomplissements qu'a faits l'ALAC sous la direction de Maureen, sachez qu'il y a eu sept avis de l'ALAC, 77 déclarations sur les politiques, donc les 777 chanceux. Elle a aussi mené l'ALAC à travers 12 réunions

publiques de l'ICANN, dont sept en ligne – encore sept – durant la pandémie. Elle a établi le groupe de leadership de l'At-Large qui inclut les présidents des RALO, des groupes de travaux, les liaisons de l'ALAC et les présidents de tous les conseils. Elle est responsable de la création des pistes de travail sur les politiques At-Large au niveau des politiques, des opérations, etc. Maureen va continuer, bien sûr, à être membre de l'ALAC pour une année de plus, mais il s'agit en ce moment de sa dernière rencontre jointe aujourd'hui. On applaudit Maureen et on la remercie.

[applaudissements]

Avec cela, je vous rends la parole, monsieur le président.

MAARTEN BOTTERMAN : Nous terminons sur une note très positive. Je voudrais remercier tout le monde pour cette discussion très utile et nous sommes impatients d'avoir plus d'interactions durant la semaine. À bientôt à tous et merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]